

**Examen d'entrée en Cycle spécialisé (CS)
et
Classes préparant à l'enseignement supérieur (CPES)
2026**

CLARINETTE

Le concours d'entrée dans la dominante comprend :

- Une épreuve instrumentale : Programme au choix du candidat, d'une durée de 15 mn comprenant au moins un imposé (à choisir dans la liste ci-dessous) et des pièces d'esthétiques différentes.
- Un entretien avec le jury portant sur les motivations du candidat de 10 à 15 minutes

Réservoir des imposés :

Pour élèves n'ayant pas de DEM :

- Solo de concours H. RABAUD
- Concertino C.M WEBER

Pour élèves ayant un DEM :

- Introduction et Rondo C.M WIDOR
- Premier concerto (1er mouvement) C.M WEBER

Le programme complet de l'épreuve d'interprétation doit être envoyé obligatoirement **deux semaines avant l'examen d'entrée** au service de scolarité : conservatoire@grandangouleme.fr

Les résultats seront donnés oralement par le jury à l'issue du concours.